

CRBS présente

Le Challenge des Classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2017

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'association CRRBS organise le premier challenge des classes Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud en 2017. Les épreuves comptants pour ce challenge sont :

- **Le Rallye des GUEULES NOIRES le 22 Avril 2017**
- **Le Rallye du BRIONNAIS les 23 et 24 Juin 2017**
- **Le Rallye de MATOUR les 21 et 22 Juillet 2017**

Le Challenge est ouvert à tout pilote souhaitant s'y inscrire quelque soit son ASA et son comité régional.

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS

Les pilotes désirants participer au challenge devront :

- Être licencié FFSA
- Renvoyer le formulaire d'inscription a :

CRBS
« chez M. COLLAUDIN Stéphane »
Les delaines
71800 ST SYMPHORIEN DES BOIS

- S'acquitter d'un droit d'engagement de 45€
- Apposer pour la saison l'autocollant fournis par l'association CRBS
- S'inscrire avant le départ de la première épreuve du challenge

Conformément au règlement FFSA, il n'y aura pas de priorité, donnée aux pilotes inscrits au Challenge, sur la liste des engagés des épreuves comptant pour ledit challenge.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES PILOTES, DE S'ENGAGER SUR LES ÉPREUVES SUFFISAMMENT TÔT POUR NE PAS RISQUER D'ÊTRE PLACÉ EN LISTE D'ATTENTE.

ARTICLE 3 : ATTRIBUTION DES POINTS

- 1) Seront considérés comme participant à une épreuve, les pilotes figurants sur la liste des « autorisés à prendre le départ »
- 2) Sera retenu pour l'attribution des points sur chaque épreuve :
 - La position obtenue par le pilote dans sa classe au « classement officiel définitif »
 - Le nombre de partants dans cette classe sur la « liste des autorisés à prendre le départ ». (les classes 2 et 2 de série, 5 et 5K, 6 et 6K, 7 et 7K et 7S seront confondues)
- 3) Tableau d'attribution des points :

Classement dans la classe	NOMBRE DE PARTANTS DANS LA CLASSE										
	1	-de 4	-de 6	-de 8	-de 10	-de 12	-de 14	-de 16	-de 18	-de 20	20 et +
1	5	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28
2			10	12	14	16	18	20	22	24	26
3				10	12	14	16	18	20	22	24
4					10	12	14	16	18	20	22
5						10	12	14	16	18	20
6							10	12	14	16	18
7								10	12	14	16
8									10	12	14
9										10	12
10											10

- 4) Les points obtenus sur chaque épreuve seront additionnés, puis bonifiés en fonction du nombre d'épreuves disputées selon les coefficients suivants :
 - 1 épreuve disputée = Total des points x 1**
 - 2 épreuves disputées = Total des points x 1,5**
 - 3 épreuves disputées = Total des points x 3**Le total obtenu sera celui retenu pour établir le classement final du challenge.

ARTICLE 4 : CLASSEMENT FINAL

- Le pilote ayant marqué le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du challenge.
- Le Classement s'établira par ordre décroissant.
- En cas d'égalité, les pilotes seront départagés par :
 - 1) Le plus grand nombre d'épreuve du challenge disputée
 - 2) Le plus grand total de « partants » dans la classe des pilotes concernés au cumul des 3 épreuves.
 - 3) Le nombre de victoire de classe sur les épreuves du challenge.
 - 4) Le meilleur classement dans la classe sur les épreuves du challenge.

ARTICLE 5 : PRIX

Les prix seront attribués sous forme de remise sur l'engagement à une épreuve du challenge 2017 selon le tableau suivant :

Classement Rang	Pilote	Nb de point	Prix	si nombre d'engagés MINIMUM =
1			1 engagement	12
2			1 engagement	12
3			1 engagement	12
4			150,00 €	12
5			150,00 €	12
6			150,00 €	12
7			100,00 €	14
8			90,00 €	16
9			80,00 €	18
10			70,00 €	20
11			60,00 €	22
12			50,00 €	24
13			45,00 €	26
14			45,00 €	28
15			45,00 €	30
16			45,00 €	32
17			45,00 €	34
18			45,00 €	36
19			45,00 €	38
20			45,00 €	40
21			45,00 €	42
22			45,00 €	44
23			45,00 €	46
24			45,00 €	48
25			45,00 €	50
26			45,00 €	52
27			45,00 €	54
28			45,00 €	56
29			45,00 €	58
30			45,00 €	60

Ces prix seront nominatifs et non-cessibles.

LES ABSENTS A LA REMISE DES PRIX VERRONT LEUR PRIME DIVISÉE PAR 2.
La remise des prix aura lieu le samedi 09/12/2017 à l'hôtel de Bourgogne à La Clayette

Validé le 01/03/2017

ARTICLE 6 : INFOS ET CONTACT

infocrbs@orange.fr

Challenge des Classes
Rallyes Régionaux de Bourgogne du Sud 2017

FICHE D'INSCRIPTION

PILOTE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

@ :

Tel :

N° de Licence FFSA :

Joindre votre règlement de 45€ pour droit d'inscription à l'ordre de **CRBS**.

Réservé à l'organisation :

Mode de règlement :

Date d'inscription :

N° d'inscrit :